

Rapport de recherche

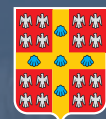
Parcours académique et insertion sur le marché du travail dans cinq pays d'Afrique francophone

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et Sénégal

Par Laurent RICHARD

et Richard MARCOUX

avec la collaboration de Baptiste BECK



**Parcours académique
et insertion sur le marché du travail
dans cinq pays d'Afrique francophone
Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et Sénégal**

Rapport de recherche réalisé par :

Laurent RICHARD
et Richard MARCOUX
avec la collaboration de Baptiste BECK

Rapport de recherche de l'ODSEF

Québec, août 2017

Éléments de référence pour citer ce document :

RICHARD, Laurent et Richard MARCOUX avec la collaboration de Baptiste BECK (2017). *Parcours académique et insertion sur le marché du travail dans cinq pays d'Afrique francophone*. Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Université Laval, Rapport de recherche de l'ODSEF, 26 p.

Note à propos des auteurs

Laurent Richard est professionnel de recherche à l'Université Laval. Au cours des dernières années, il a également occupé la fonction d'analyste à Statistique Canada. L'analyse des données, les systèmes d'information géographique ainsi que les nouvelles technologies de l'information constituent ses principaux champs d'expertise.

Richard Marcoux (Ph. D. démographie) est professeur à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et ses travaux portent principalement sur les dynamiques démographiques et les changements sociaux en Afrique. Il est directeur de l'ODSEF, coordonnateur du Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines (GIERSA) et siège sur plusieurs comités de rédaction de revues scientifiques et comités d'organisation de la recherche au Canada, en Europe et en Afrique.

Baptiste Beck est étudiant au doctorat en sociologie à l'Université Laval et assistant de recherche à l'ODSEF. Après un master en démographie à l'Université de Strasbourg où il a travaillé sur les enjeux démolinguistiques dans les départements français d'outre-mer, il a travaillé une année en tant que statisticien-démographe à l'Institut de Recherche pour le Développement à Dakar (Sénégal).

ISBN : 978-2-924698-15-0 (PDF) - 978-2-924698-11-2 (version imprimée)

Dépôt légal (Québec et Canada), 3^e trimestre 2017

Remerciements

Le présent rapport de recherche est inspiré des travaux réalisés dans le cadre d'un mandat confié à l'ODSEF par *Citoyenneté et Immigration Canada* et dont le projet est intitulé « Bassins et pays sources d'immigration d'expression française » (contrat CIC-144267). Une version différente de ce rapport a été transmise à cet organisme en avril 2017. Entre autres, nous tenons à remercier M. Cédric de Chardon, M. François Hénault et M. Nicolas Garant pour leur soutien et les précieux commentaires formulés tout au long de l'exécution de ce mandat. Évidemment, le contenu de ce document n'engage que les auteurs.

Résumé

Les jeunes scolarisés à la recherche de meilleures conditions de vie sont souvent ceux enclins à migrer. Du moins, on peut faire l'hypothèse que ce contexte décrit bien une majorité de migrations en provenance de pays d'Afrique francophone. Prenant appui principalement sur l'exemple de cinq pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et Sénégal) le présent rapport dresse un profil de la situation des jeunes de ces pays à l'aide de deux grandes familles d'indicateurs : le parcours académique et l'insertion sur le marché du travail. Globalement, il est parfois difficile d'ordonner chacun de ces pays en fonction de comparaisons systématiques. Ainsi, ces analyses menées à partir de données agrégées, laissent place à des interprétations où émergent à la fois certaines convergences et divergences.

Mots-clés

Profil de la population et des jeunes; parcours académique; insertion sur le marché du travail; migration.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	vi
Sigles et abréviations	vii
Introduction	1
CHAPITRE 1 : Parcours académique	2
CHAPITRE 2 : Insertion sur le marché du travail	10
Conclusion.....	23
Références bibliographiques.....	26

Liste des tableaux

Tableau 1.1

Prévalence de la scolarisation et indicateurs de performance scolaire, 20153

Tableau 1.2

Présence des filles à diverses étapes du cheminement scolaire
et indice de parité entre les sexes, 2015.....5

Tableau 1.3

Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur par domaine (%) 7

Tableau 2.1 Indicateurs relatifs au chômage (2010, 2015, 2020)14

Tableau 2.2 Taux d'inactivité selon l'âge et le sexe (2010, 2015, 2020)17

Tableau 2.3

Ratio emploi-population, 15-24 ans, selon le sexe (2010,2015, 2020)19

Tableau 2.4

Ratio emploi-population chez le groupe d'âge des 15 à 24 ans, selon le sexe
et la zone de résidence (années et sources diverses)20

Sigles et abréviations

CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
ISU	Institut de la statistique de l'UNESCO
ODSEF	Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone
OIT	Organisation internationale du Travail
TBDJF	Tableau de bord dynamique de la jeunesse francophone

Introduction

Ce document est inspiré du troisième rapport réalisé par l'ODSEF au sujet de l'identification de pays présentant de forts potentiels quant à l'immigration de francophones au Canada hors Québec. Si les processus migratoires concernent principalement les jeunes, il apparaît indiqué de décrire la situation de ceux-ci parmi les cinq pays identifiés préalablement, soit : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Ce portrait descriptif s'intéresse tout particulièrement à la scolarisation et à l'insertion sur le marché du travail. Comme nous l'avons observé antérieurement, « être scolarisé », « avoir une bonne connaissance du français » et « vivre en milieu urbain » semblent être des phénomènes concomitants dans plusieurs pays d'Afrique francophone (Marcoux et Richard, 2017; Harton et Marcoux, 2017). Ainsi, les réalités locales vécues par les jeunes de ces pays constituent un élément à ne pas négliger en vue de mieux cerner les questions entourant les processus migratoires.

Procédant à partir de données agrégées¹, notre portrait ne permet pas, pour le moment, d'étudier les cheminements individuels et de corrélérer, à cette échelle, le parcours scolaire et l'insertion sur le marché du travail. D'ailleurs, il serait fort pertinent d'exécuter ce type d'analyse pour des sous-groupes, en s'intéressant notamment et spécifiquement aux jeunes francophones, à ceux résidant en ville ou en milieu rural, etc. Ce vaste chantier nécessiterait de traiter des bases de microdonnées de recensement de chacun des pays retenus. Cela n'a pas pu être réalisé dans le cadre des présentes explorations. Toutefois, l'ODSEF est à mettre sur pied un groupe de travail avec des chercheurs et des analystes des pays africains concernés qui, nous l'espérons, pourra contribuer à répondre à ces questions.

¹ La plupart des données utilisées sont accessibles à partir du TBDJF sur le site Web de l'ODSEF (nous y reviendrons en conclusion). Les analyses du présent rapport étaient donc l'occasion d'examiner le potentiel offert par les données secondaires rendues disponible sur le TBDJF en mars 2017.

CHAPITRE 1 : PARCOURS ACADÉMIQUE

Tous les indicateurs statistiques présentés dans cette section ont été créés à l'aide d'informations téléchargées depuis la banque de données de l'Institut de la statistique (ISU) de l'UNESCO. Malgré la richesse de cet ensemble de données, force est de constater que les séries chronologiques sont affectées de nombreuses données manquantes. Ainsi, l'ISU diffuse peu de données compilées à des échelles supranationales, du moins, pour les indicateurs traités ci-après. En l'absence de telles données, certains des tableaux ne porteront que sur les pays (aucune information disponible au sujet de l'ensemble mondial, des continents et des grandes régions africaines).

Dans le cadre d'une meilleure connaissance des réalités vécues par les jeunes des pays constituant les principaux bassins futurs de francophones identifiés par nos analyses, il convient de présenter quelques indicateurs significatifs quant à la scolarisation à divers degrés et quant à la performance des élèves et des étudiants. Il s'agit assurément d'indicateurs qu'il n'est pas toujours aisé de comparer d'un pays à un autre, étant donné les particularités de chacun des systèmes éducatifs. Le tableau 1.1 permet tout de même de dresser un premier portrait à ce sujet.

Apparaissant dans les deux dernières colonnes de ce tableau, les taux bruts de scolarisation correspondent au pourcentage des inscrits à un niveau scolaire ou académique donné parmi la population du groupe d'âge associé à ce niveau². En 2015, le taux brut de scolarisation au secondaire est de 58,1% au Cameroun alors qu'il n'est que de 33,7% au Burkina Faso. Parmi les pays analysés, le Bénin se situe au deuxième rang avec un taux de 56,8%. Le Sénégal (49,6%) et la Côte d'Ivoire (43,9%) se situent à un niveau intermédiaire. À titre comparatif, le taux mesuré en 2013 pour l'Afrique Subsaharienne est de 42,2%, soit six points de

² Pour l'enseignement supérieur, la population utilisée est celle des cinq années consécutives commençant par l'âge de graduation du niveau secondaire.

moins que dans l'ensemble du continent africain. Dans le monde, selon l'UNESCO, la prévalence de la scolarité au secondaire atteignait 75% en 2013. Ainsi, la fréquentation scolaire au secondaire est moins répandue en Afrique et en Afrique subsaharienne par rapport à la situation mondiale. Si cette tendance n'est guère surprenante, l'analyse des taux des cinq pays montre des écarts relativement importants qui ont des répercussions sur la suite des trajectoires scolaires.

Tableau 1.1
Prévalence de la scolarisation et indicateurs de performance scolaire, 2015

	Pourcentage de redoublants en 3 ^e année d'études du premier cycle de l'enseignement secondaire général, les deux sexes	Taux brut de diplômés au premier cycle de l'enseignement secondaire, les deux sexes	Taux brut de scolarisation au secondaire, les deux sexes	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, les deux sexes
	(%)	(%)	(%)	(%)
Bénin	26,0	22,8	56,8	*15,4
Burkina Faso	21,6	43,5	33,7	*4,8
Côte d'Ivoire	8,7	33,3	43,9	9,2
Sénégal	21,9	35,2	49,6	10,4
Cameroun	9,9	31,7	58,1	17,5
<i>Afrique subsaharienne</i>			*42,2	*8,2
AFRIQUE			*48,0	*12,0
MONDE			*75,2	*32,8

* Les valeurs précédées d'un astérisque réfèrent à l'an 2013.

La scolarisation dans l'enseignement supérieur varie également entre les pays. Tout comme pour la scolarisation au secondaire, celle dans l'enseignement supérieur est la moins répandue au Burkina Faso (4,8%, en 2013). En Côte d'Ivoire (9,2%) et au Sénégal (10,4%) la prévalence de la scolarisation au niveau supérieur se situe autour de 10%. C'est au Bénin (15,4%, en 2013) et au Cameroun (17,5%) où l'on retrouve les prévalences les plus élevées. Seul le Burkina Faso se situe sous la moyenne observée en Afrique subsaharienne (8,2%, en 2013). La prévalence observée au Bénin et au Cameroun se situe au-dessus

de celle continentale (12%, en 2013). Dans le monde, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur atteint 32,8% en 2013, ce qui est largement supérieur aux taux susmentionnés.

Quant au taux brut de diplômés au premier cycle de l'enseignement secondaire, il s'agit du nombre de diplômés dans ce niveau d'études, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'obtention d'un diplôme à ce même niveau. En 2015, il varie entre 22,8% au Bénin et 43,5% au Burkina Faso, soit quasiment deux fois plus. Le Cameroun (31,7%), la Côte d'Ivoire (33,3%) et le Sénégal (35,2%) se situent à un niveau intermédiaire par rapport aux deux autres pays.

Le pourcentage de redoublants en 3^e année d'études du premier cycle de l'enseignement secondaire général est calculé en rapportant le nombre de redoublants parmi les effectifs inscrits par année d'études durant la même année scolaire de référence. En 2015, ces proportions dressent un portrait dichotomique des pays retenus. Un premier groupe rassemble les pays ayant un taux de redoublants inférieur à 10%, soit, en Côte d'Ivoire et au Cameroun. Le second groupe est composé de pays où les proportions touchent environ 1 jeune sur 4 ou sur 5 : Bénin (26,0%), Sénégal (21,9%) et Burkina Faso (21,6%). Au Bénin, un élève sur quatre en 3^e année du premier cycle de l'enseignement secondaire est un redoublant, contre moins d'un sur dix en Côte d'Ivoire.

Alors que le premier tableau offrait des indicateurs « sexes réunis », le second (tableau 1.2) s'intéresse particulièrement à la participation des filles dans le système scolaire. Les indices de parité entre les sexes sont calculés en rapportant le taux observé chez les personnes de sexe féminin sur celui observé chez les individus de sexe masculin. Ainsi, une valeur équivalente à « 1 » marque l'équilibre entre la participation des femmes et des hommes. Une valeur supérieure à 1 indique une surreprésentation des filles alors que plus l'indice tend vers une valeur nulle, plus il indique un taux à dominante masculine.

Tableau 1.2
Présence des filles à diverses étapes du cheminement scolaire
et indice de parité entre les sexes, 2015

	Indice de parité entre les sexes, Taux brut de scolarisation au deuxième cycle du secondaire			Indice de parité entre les sexes, Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur			Pourcentage d'élèves au 2e cycle du secondaire général qui sont des filles	Pourcentage d'élèves au 2e cycle du secondaire professionnel qui sont des filles
	IPS	F (%)	M (%)	IPS	F (%)	M (%)	(%)	(%)
Bénin	0,5	24,7	50,4	*0,4	*8,4	*22,4	32,7	34,9
Burkina Faso	0,7	10,6	16,2	*0,5	*3,1	*6,4	37,3	47,3
Côte d'Ivoire	0,7	22,5	33,0	0,7	7,3	11,0	38,7	49,0
Sénégal	0,8	32,7	39,4	0,6	7,8	12,9	46,8	28,0
Cameroun	0,8	38,9	47,9	0,8	15,2	19,7	46,3	38,8
<i>Afrique Subsaharienne</i>	*0,8	*30,9	*37,6	*0,7	*6,7	*9,6	*44,8	*41,9
AFRIQUE	*0,9	*36,1	*41,3	*0,8	*11,1	*13,0	*46,6	*43,0
MONDE	*1,0	*64,3	*66,2	*1,1	*34,4	*31,2	*48,9	*43,3

* Les valeurs précédées d'un astérisque réfèrent à l'an 2013.

En distinguant selon le sexe les taux bruts de scolarisation, que ce soit au secondaire ou dans l'enseignement supérieur, nous constatons que les taux masculins sont toujours plus élevés que les taux féminins. Du moins c'est le cas pour les cinq pays en 2015. Autrement dit, la fréquentation scolaire est relativement plus importante chez les garçons que chez les filles. Bien que l'écart se réduit au fur et à mesure que nous considérons un plus grand ensemble géographique, la tendance s'observe presque à tous les niveaux. Seul le taux brut de scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur au niveau mondial est plus important que celui des hommes. Par conséquent, mis à part cette exception, les IPS sont toujours inférieurs ou égaux à la valeur 1.

Le Bénin est le pays qui présente les IPS les plus bas (0,5 au secondaire et 0,4 en 2013 au niveau supérieur) alors que le Cameroun se situe à l'autre extrémité de l'axe (valeur de 0,8 pour les deux IPS). Dans certains des pays retenus (Bénin, Burkina Faso et Sénégal), l'IPS au niveau secondaire montre un meilleur équilibre qu'au niveau de l'enseignement supérieur. Dans ces pays, la poursuite d'études

de niveau supérieur est relativement plus fréquente chez les hommes que chez les femmes.

Bien que les IPS constituent sans doute les meilleurs indicateurs quant à la répartition sexuée des clientèles, les deux dernières colonnes de ce tableau offrent des pourcentages qui permettent d'en apprendre davantage. Que ce soit dans la filière générale ou professionnelle, il y a relativement plus de garçons que de filles au second cycle du secondaire et ce, dans toutes les entités géographiques répertoriées ici. Dans la filière générale, au Bénin, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, pour 100 élèves présents au deuxième cycle du secondaire, entre 33 et 39 sont des filles. Au Sénégal et au Cameroun, la parité est presque atteinte avec respectivement 46,8% et 46,3% des élèves du secondaire général qui sont des filles. Au niveau de la filière professionnelle, la proportion de filles est la moins importante au Sénégal (28%). En 2015, toujours dans cette filière professionnelle, la proportion est quasi paritaire en Côte d'Ivoire (49%) et au Burkina Faso (47,3%) tandis que la proportion de filles se situe à un niveau intermédiaire au Bénin (34,9%) et au Cameroun (38,8%). Au Sénégal et au Cameroun, la proportion de filles est plus importante dans la filière générale que dans la filière professionnelle. La tendance inverse s'observe pour les autres pays. À l'échelle mondiale, la proportion de femmes dans la filière générale est de 48,9% tandis qu'elle n'est que 43,3% du côté des programmes professionnels au second cycle du secondaire. Cette proportion mondiale de filles dans la filière professionnelle (43,3% en 2013) est moins élevée qu'au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

Le tableau 1.3 présente la répartition des diplômés de l'enseignement supérieur par domaine, les deux sexes réunis. Il s'agit du pourcentage de personnes qui, au cours de l'année scolaire ou académique de référence, ont complètement achevé un programme éducatif dans un domaine particulier parmi l'ensemble des personnes qui, au cours de cette même période, ont complètement achevé un programme éducatif de l'enseignement supérieur. Cet indicateur n'est disponible que pour trois des cinq pays retenus dans l'analyse approfondie des profils.

Tableau 1.3**Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur par domaine (%)**

		Agri.	Commerce	Édu.	Ingé.	Lettres et Arts	Santé	Services	Sc. Soc.	Sc. nat.	T.I.C.	N.S.
	An	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
Bénin	2011	0,6	50,6	3,7	9,4	16,0	1,5	2,9	3,5	1,8	2,1	7,9
Burkina Faso	2012	0,6	30,9	10,3	7,3	7,5	1,0	1,2	17,2	11,5	1,4	11,0
Cameroun	2010	0,4	39,6	10,3	4,3	6,4	2,3	0,1	19,6	13,9	3,2	

- (1) Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaire.
- (2) Commerce, administration et droit.
- (3) Éducation.
- (4) Ingénierie, industrie de transformation et construction.
- (5) Lettres et Arts.
- (6) Santé et protection sociale.
- (7) Services.
- (8) Sciences Sociales, journalisme et information.
- (9) Sciences naturelles, mathématiques et statistiques.
- (10) Technologies de l'information et de la communication.
- (11) Domaines d'études non spécifiés.

Au Bénin, la moitié des diplômés sont issus du domaine « Commerce, administration et droit » (50,6%). Les diplômés des « Lettres et Arts » représentent 16% de tous les diplômés de l'enseignement supérieur. Pour les autres domaines, la proportion est toujours inférieure à 10%. Notons tout de même que le domaine « Ingénierie, industrie de transformation et construction » atteint 9,4% et que le taux de diplômés pour lequel on ne connaît pas le domaine est plutôt élevé (7,9%). Au total, en 2011, les diplômés des catégories susmentionnées représentent 83,9% des diplômés de l'enseignement supérieur au Bénin.

Les diplômés en « Commerce, administration et droit » sont également les plus nombreux en termes relatifs au Burkina Faso (30,9%), même si le taux est moindre qu'au Bénin (50,6%). Les diplômés de « Sciences sociales, journalisme et information » regroupent 17,2% des diplômés burkinabés tandis que la proportion en « Sciences naturelles, mathématiques et statistiques » y est de 11,5%. Le dernier domaine qui regroupe plus de 10% des diplômés est celui de l'éducation (10,3%). Comme on l'a souligné pour le Bénin, le taux de diplômés dont le domaine est non spécifié demeure aussi important au Burkina Faso (11%). Au final, 80,6% des diplômés de l'enseignement supérieur au Burkina Faso sont issus des

catégories suivantes : commerce, sciences sociales, sciences naturelles, éducation et domaine d'études non spécifié.

Au Cameroun, quatre domaines d'études regroupent 83,5% des diplômés en 2010 : « Commerce, administration et droit » (39,6%), « Sciences sociales, journalisme et information » (19,6%), « Sciences naturelles, mathématiques et statistiques » (13,9%) et « Éducation » (10,3%). Fait à noter, le domaine d'études est connu pour l'ensemble des finissants de l'enseignement supérieur au Cameroun en 2010.

Bref, une tendance générale semble identifier le domaine « Commerce, administration et droit » comme étant celui formant les plus grandes parts de diplômés de ces trois pays. C'est particulièrement le cas au Bénin où un diplômé sur deux est issu de ce domaine. Une autre constante se dégage alors que la proportion de diplômés en agriculture, service, santé et TIC est inférieure à 5% dans chacun des trois pays. Le Bénin se démarque notamment par sa proportion de diplômés en « Lettres et Arts » plus importante que dans les deux autres pays. En corollaire, les proportions en sciences sociales et en sciences naturelles sont largement inférieures au Bénin comparativement aux deux autres pays. Globalement, le Burkina Faso et le Cameroun ont des profils similaires.

Le portrait global des différents indicateurs relevés dans cette section semble indiquer que le **Cameroun** se démarque favorablement des autres pays. Pour ce pays, nous remarquons des taux bruts de scolarisation au secondaire et à l'enseignement supérieur plus élevés ainsi que des différences de scolarisation entre garçons et filles moins prononcées qu'ailleurs. Le pourcentage de redoublants en 3^e année d'études du premier cycle de l'enseignement secondaire général est relativement faible (< 10%) comparativement aux autres pays analysés. Bref, le Cameroun est le pays où la situation scolaire nous semble être la plus favorable.

En second lieu, le **Bénin** se distingue, d'une part, avec une prévalence élevée de la scolarisation, proche de celle du Cameroun. D'autre part, le pourcentage de redoublants en 3^e année d'études du premier cycle de l'enseignement secondaire

général y est le plus élevé des cinq pays (26%). C'est en raison de ce deuxième point que le Bénin nous paraît se situer après le Cameroun dans ce classement sommaire du parcours académique. Le Bénin est un pays pour lequel la présence des filles et des garçons (IPS) sur les bancs d'école demeure marqué par un écart. Le taux brut de diplômés au premier cycle de l'enseignement secondaire y est aussi le plus faible des cinq pays.

La **Côte d'Ivoire** et le **Sénégal** occuperaient les rangs suivants. Le profil académique de la Côte d'Ivoire se situe globalement dans la moyenne des pays retenus. Ce pays se caractérise plus particulièrement par le taux de redoublants le plus faible ainsi que par la proportion de filles parmi les élèves du secondaire en filière professionnelle la plus proche de la parité (49%). Le Sénégal ne se démarque que par ses proportions de filles dans les différentes filières dans l'enseignement secondaire. Pour la filière générale, c'est le pays le plus proche de la situation d'équilibre entre les sexes, alors que pour la filière professionnelle c'est l'inverse.

Enfin, Le **Burkina Faso** nous semble présenter la situation scolaire la moins favorable des cinq pays retenus ici. La prévalence de scolarisation est la plus faible des cinq pays et l'éducation y semble davantage être l'affaire des représentants du sexe masculin. Toutefois, on y retrouve le taux brut de diplômés au premier cycle de l'enseignement secondaire le plus élevé, comme quoi ce classement général demeure approximatif et qualitatif.

CHAPITRE 2 : INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Tous les indicateurs présentés dans cette section ont été créés à l'aide d'informations téléchargées depuis la banque de données en ligne ILOSTAT de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Nous avons procédé au téléchargement des taux et des numérateurs. En effet, l'OIT ne diffuse pas nécessairement les dénominateurs pour les indicateurs retenus ici. De manière à pouvoir effectuer nos propres agrégations de données (région, continent, monde) nous avons généré les dénominateurs à l'aide de produits croisés. Ainsi, les valeurs fournies au sujet d'agrégations supranationales ont été établies par des calculs effectués par les auteurs. Évidemment, comme les taux et les numérateurs diffusés par l'OIT sont arrondis, les dénominateurs dérivés sont approximatifs, tous comme les taux et les ratios calculés pour les agrégats. Les valeurs publiées ici pour ces entités supranationales peuvent donc diverger légèrement de celles disponibles à l'OIT.

À titre indicatif, nous avons mesuré l'écart entre certains taux de chômage publiés par l'OIT à ceux que nous avons calculés dans l'ensemble de ce vaste exercice (une matrice comptant 465 taux, dont seulement quelques-uns sont présentés ci-après). Les écarts se situent tous entre -0,1% et 0,1% et sont perceptibles à la première décimale arrondie que pour 8% des taux de cette matrice, ce qui représente un faible pourcentage de cas affectés par des écarts mineurs.

Les indicateurs généraux au sujet du chômage, de l'inactivité sur le marché du travail et du ratio emploi-population ont été extraits ou compilés à partir des informations harmonisées diffusées par l'OIT, soient celles publiées sous la rubrique « Estimations et projections du BIT » (ILOSTAT). Ces informations harmonisées (modélisées) ont été calculées par l'OIT de manière à ce que les statistiques nationales soient comparables. Les valeurs pour l'an 2016 et les années précédentes sont des estimations. Lorsqu'elles sont disponibles, les valeurs pour l'an 2017 et les années suivantes sont des projections réalisées par l'OIT (Bourmpoula et al., 2015).

Quant au « Ratio emploi-population par type de zone », il s'agit d'un indicateur disponible pour les cinq pays, sauf la Côte d'Ivoire. Dans le cas de cet indicateur, la définition de ce qu'est une zone « rurale » ou « urbaine » relève de chacun des pays isolément (sans harmonisation effectuée par l'OIT). Comme la série chronologique fournie par l'organisme-source est entachée de plusieurs données manquantes, nous présentons ici uniquement l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles. Évidemment, en effectuant ces comparaisons, parfois en l'absence d'une définition commune, de la provenance des taux en fonction de divers types d'enquête et à référence temporelle variable, il convient de demeurer prudent dans cette partie de l'analyse.

Le tableau 2.1 présente le taux de chômage selon le sexe pour deux groupes d'âge : les jeunes de 15-24 ans et les adultes de 25 ans et plus. Des indicateurs-synthèses mettent également en lien ces deux groupes. Trois années (2010, 2015, 2020) ont été retenues afin de dresser un portrait susceptible d'offrir quelques tendances évolutives.

Le chômage des jeunes au Bénin est en baisse entre 2010 et 2020, même s'il est déjà relativement bas (inférieur à 3% chez les 15-24 ans, indépendamment du sexe). Parmi les pays retenus, le Bénin est celui présentant les taux de chômage les plus faibles dans ces deux catégories d'âge. Le taux de chômage des femmes est plus important que celui des hommes pour chaque année, bien que l'écart semble se réduire au fil des années. Si 2,9% des femmes âgées de 15 à 24 ans sont au chômage en 2010, il n'y en aurait plus que 1,8% en 2020 selon les projections de l'OIT. Concernant le taux de chômage des 25 ans et plus, il est encore moins élevé (inférieur ou égal à 1) sur les différentes périodes et est relativement stable au fil du temps. Comme le taux de chômage des jeunes régresse entre 2010 et 2020 et que celui des 25 ans et plus stagne, le ratio entre ces deux taux a tendance à diminuer durant cette période. Ainsi, les jeunes de 15 à 24 ans, hommes et femmes réunis, ont 3,1 fois plus de chance d'être au chômage que les 25 ans et plus en 2010, contre 2,1 en 2020. Le même raisonnement s'applique pour le poids du chômage des jeunes dans le chômage total. Sur 100 personnes au chômage au Bénin en 2010, 43 sont âgées de 15 à 24 ans. En 2020,

cette proportion diminuerait pour atteindre 33%, une tendance observable tant chez les hommes que les femmes. Alors que le Bénin semble se démarquer positivement par rapport aux autres pays quant au taux de chômage estimés et projetés, on remarque tout de même que les ratios mettant en relief la situation des plus jeunes par rapport à celles des adultes (25 ans et plus) montrent des propensions au chômage légèrement supérieures à celles des autres pays retenus dans l'analyse.

Au Burkina Faso, les taux de chômage des 15 à 24 ans et des 25 ans et plus, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, diminuent légèrement entre 2010 et 2020. Bien qu'ils soient plus élevés qu'au Bénin, les taux restent inférieurs à 7%. Par exemple, le taux de chômage des jeunes femmes au Burkina Faso est plutôt stable de 2010 à 2020, passant de 4% à 3,6%. Quel que soit le sexe ou la période, les jeunes ont 2,2 à 2,8 fois plus de chances que les 25 ans et plus d'être au chômage. Les jeunes de 15 à 24 ans représentent plus de la moitié des chômeurs dans toutes les catégories (le poids maximal est de 58,3% pour les femmes en 2015). Toutefois, les écarts entre les taux mesurés selon le sexe sont plus ténus que dans le cas du Bénin, par exemple.

Les taux de chômage des jeunes en Côte d'Ivoire sont les plus élevés parmi les pays et les périodes retenues, mis à part ceux observés pour les jeunes femmes en 2015 et 2020, surpassés par les taux au Sénégal. En Côte d'Ivoire, près d'une jeune femme sur cinq est au chômage (18%) en 2010. Les taux de chômage sont plutôt stables durant la période, tant chez les jeunes que chez les adultes de 25 ans et plus. Les femmes sont davantage exposées au chômage que les hommes. La probabilité d'être au chômage chez les jeunes, par rapport à celle des plus âgés, fluctue entre 1,6 (hommes en 2010) et 2,2 (femmes en 2010). En fait, le poids des jeunes parmi les chômeurs de tous âges varie de 35,5% à 45,6% dans ce pays, ce qui représente des taux semblables à ceux observés pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest.

Au Sénégal, les taux de chômage approchent et parfois même dépassent ceux observés en Côte d'Ivoire. Généralement, chez les 15-24 ans, les taux masculins

concernent un individu sur 10 tandis que la tendance mesurée chez les femmes est deux fois celle des hommes (autour de 18%). De 2010 à 2020, les taux de chômage des jeunes devraient diminuer légèrement tandis que ceux des 25 ans et plus connaîtraient une faible hausse. Ainsi, le poids des jeunes chômeurs parmi l'ensemble des chômeurs diminuerait pendant la période, passant de 40,6% en 2010 (deux sexes réunis) à près du tiers (34,7%) en 2020. Au Sénégal, les jeunes ont une probabilité près de 2 fois plus grande d'être au chômage que les adultes de 25 ans et plus, ce qui situe ce pays dans le même groupe que la Côte d'Ivoire et le Cameroun.

Comme pour le Sénégal et la Côte d'Ivoire, le chômage des femmes au Cameroun est plus important que celui des hommes, quel que soit le groupe d'âge considéré. Parmi les cinq pays analysés, le Cameroun est le seul dont la tendance générale semble indiquer une hausse des taux de chômage de 2010 à 2020. Comme cette augmentation s'observe à la fois chez les 15 à 24 ans ainsi que chez les 25 ans et plus, les jeunes ont deux fois plus de chances d'être au chômage que les 25 ans et plus, dans toutes les catégories d'analyse. Sur 100 chômeurs au Cameroun, environ 40 sont âgés entre 15 et 24 ans. Ce dernier indicateur dresse un portrait semblable à celui observé pour la Côte d'Ivoire.

Ainsi, trois ensembles de pays se dessinent concernant le chômage des jeunes : le Bénin se démarque suffisamment pour constituer à lui seul le premier groupe; le Cameroun et le Burkina Faso se retrouvent dans un second groupe et enfin le Sénégal et la Côte d'Ivoire partagent des portraits similaires. Le Bénin présente les taux de chômage les plus faibles tandis que le groupe composé de la Côte d'Ivoire et du Sénégal montre les taux les plus élevés. Alors que le taux maximal observé au Bénin est de 2,2% des jeunes (sexes réunis) en 2010, il se situe autour de 14% en Côte d'Ivoire et au Sénégal, une situation qui pourrait perdurer au fil du temps.

Tableau 2.1
Indicateurs relatifs au chômage (2010, 2015, 2020)

	Référence	2010			2015			2020		
		T	H	F	T	H	F	T	H	F
Bénin	a. 15-24 (%)	2,2	1,4	2,9	1,8	1,6	2,0	1,7	1,5	1,8
	b. 25+ (%)	0,7	0,8	0,7	0,8	1,0	0,7	0,8	1,0	0,6
	(a) / (b)	3,1	1,8	4,1	2,3	1,6	2,9	2,1	1,5	3,0
	Poids (a) (%)	42,5	29,4	52,2	34,8	25,0	45,5	32,7	24,1	43,5
Burkina Faso	a. 15-24 (%)	5,3	6,5	4,0	5,0	6,1	3,8	4,7	5,7	3,6
	b. 25+ (%)	2,2	2,9	1,5	2,1	2,7	1,4	2,0	2,6	1,3
	(a) / (b)	2,4	2,2	2,7	2,4	2,3	2,7	2,4	2,2	2,8
	Poids (a) (%)	55,8	54,8	57,7	55,1	53,8	58,3	54,6	53,5	57,0
Côte d'Ivoire	a. 15-24 (%)	14,0	11,4	18,0	13,9	11,4	17,8	13,8	11,3	17,7
	b. 25+ (%)	7,5	7,1	8,3	7,7	7,2	8,5	7,6	7,2	8,4
	(a) / (b)	1,9	1,6	2,2	1,8	1,6	2,1	1,8	1,6	2,1
	Poids (a) (%)	39,8	35,3	45,5	39,9	35,9	44,6	39,4	35,7	43,8
Sénégal	a. 15-24 (%)	13,8	10,8	18,9	13,2	9,6	19,3	12,9	9,6	18,4
	b. 25+ (%)	7,6	5,7	10,1	8,6	6,8	11,0	7,8	6,1	10,2
	(a) / (b)	1,8	1,9	1,9	1,5	1,4	1,8	1,7	1,6	1,8
	Poids (a) (%)	40,6	43,4	38,2	34,5	34,4	34,6	34,7	35,7	33,9
Afrique de l'Ouest	a. 15-24 (%)	10,2	8,8	11,9	8,5	7,3	9,8	9,6	8,2	11,3
	b. 25+ (%)	5,2	4,9	5,7	4,2	3,9	4,6	4,9	4,6	5,3
	(a) / (b)	1,9	1,8	2,1	2,0	1,9	2,1	1,9	1,8	2,1
	Poids (a) (%)	39,5	36,7	42,4	40,2	37,6	42,9	39,5	36,8	42,4
Cameroun	a. 15-24 (%)	6,3	5,3	7,4	6,7	5,6	7,9	7,3	6,1	8,6
	b. 25+ (%)	3,3	2,8	3,9	3,6	3,0	4,2	3,8	3,2	4,6
	(a) / (b)	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
	Poids (a) (%)	41,9	42,6	41,8	39,8	40,4	39,3	39,0	39,3	38,5
Afrique centrale	a. 15-24 (%)	8,5	7,4	9,6	8,4	7,3	9,4	8,4	7,3	9,5
	b. 25+ (%)	3,9	3,4	4,5	3,8	3,4	4,3	3,8	3,4	4,4
	(a) / (b)	2,2	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
	Poids (a) (%)	41,9	40,1	43,5	41,7	39,6	43,4	41,6	39,5	43,2
AFRIQUE	a. 15-24 (%)	13,6	12,2	15,3	12,8	12,1	13,7	12,8	11,7	14,2
	b. 25+ (%)	6,1	5,2	7,5	6,2	5,2	7,5	6,2	5,2	7,5
	(a) / (b)	2,2	2,4	2,0	2,1	2,3	1,8	2,1	2,2	1,9
	Poids (a) (%)	43,8	44,1	43,5	41,1	42,5	39,7	40,4	40,9	39,9
MONDE	a. 15-24 (%)	13,0	12,6	13,6	12,7	12,5	13,0	13,1	12,6	13,8
	b. 25+ (%)	4,5	4,3	5,0	4,4	4,1	4,8	4,5	4,2	5,0
	(a) / (b)	2,8	2,9	2,7	2,9	3,0	2,7	2,9	3,0	2,8
	Poids (a) (%)	38,4	39,1	37,5	35,7	36,8	34,1	33,8	34,5	32,8

À l'échelle des régions, certaines variations sont observables. Que ce soit pour les jeunes ou les adultes de 25 ans et plus, les taux de chômage en Afrique de l'Ouest (région contenant, entre autres, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal) sont au mieux égaux à ceux de l'Afrique centrale (région composée, entre autres, du Cameroun). Le chômage serait donc plus répandu en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique centrale. Le Bénin et le Burkina Faso présentent des taux de chômage qui se situent sous les tendances régionales tandis que c'est le contraire pour le Sénégal et la Côte d'Ivoire. De son côté, le Cameroun montre des tendances se rapprochant de la moyenne régionale. Dans ces deux vastes régions, le poids des jeunes chômeurs parmi l'ensemble des chômeurs est d'environ 40%, quel que soit l'année ou le sexe, une situation qui est semblable dans l'ensemble du continent. Le risque d'être au chômage pour les jeunes est légèrement plus important en Afrique centrale (environ 2,2 fois plus de risques) qu'en Afrique de l'Ouest (environ 1,9 fois plus de risques).

Au niveau continental, les taux de chômage des jeunes ressemblent davantage à ceux mesurés en Côte d'Ivoire (13% environ) tandis que ceux des 25 ans et plus s'apparentent à ceux du Sénégal et de la Côte d'Ivoire (autour de 7%). Ces deux pays se caractérisent par un taux de chômage plus important que la moyenne africaine chez les 25 ans et plus. En 2015, le risque d'être au chômage des jeunes femmes africaines est 1,8 plus important par rapport à leurs consœurs plus âgées, ce qui constitue le rapport le plus bas. Dans l'ensemble du continent, ce risque paraît plus important chez les hommes que chez les femmes, une tendance également observable à l'échelle mondiale, phénomène inverse des mesures relatives obtenues pour l'Afrique de l'Ouest. Enfin, les taux de chômage des jeunes africains sont similaires à ceux observés à l'échelle de la planète tandis qu'ils sont supérieurs chez les adultes de 25 ans et plus.

Le taux d'inactivité (tableau 2.2) est le pourcentage de personnes sans emploi ou au chômage par rapport au nombre de personnes en âge de travailler. Peu importe l'entité territoriale considérée, les taux d'inactivité tendent généralement à diminuer avec l'âge. À prime abord, les variations durant la période 2010-2020

semblent moins importantes, comparativement aux variations observées pour les taux de chômage, un indicateur souvent qualifié de « conjoncturel ».

Au Burkina Faso, en 2010, un quart des jeunes de 15 à 19 ans sont inactifs sur le marché du travail. Cette proportion double dans le cas du Cameroun (49%) et de la Côte d'Ivoire (57%) puis atteint à peu près deux jeunes sur trois au Sénégal (65,2%) et trois sur quatre au Bénin (71,6%). La baisse du taux d'inactivité selon le cycle de vie est plus marquée au Bénin, l'écart étant vertigineux entre la situation observée chez les plus jeunes par rapport à celle mesurée chez les 30 à 34 ans. D'ailleurs, dans ce dernier groupe d'âge, les taux sont similaires (près de 10%) au Bénin, au Burkina Faso et au Cameroun alors qu'ils sont largement supérieurs en Côte d'Ivoire (23%) et au Sénégal (32%).

L'absence des femmes sur le marché du travail paraît être un facteur dominant dans la grande majorité des cellules de la matrice d'analyse. À l'échelle des pays, il n'y a que chez les jeunes béninois de 15 à 24 ans où l'on observe des taux d'inactivité supérieurs chez les hommes. Parfois, les écarts sont extrêmement polarisés entre la situation des femmes et des hommes, et généralement les écarts s'accroissent avec l'âge. Ainsi, les taux d'inactivité des femmes sont de 2 à 3 fois plus élevés que ceux des hommes chez les 20-24 ans, parfois 4 à 5 fois plus élevés, et même davantage, dans les deux groupes d'âge subséquents, parmi les pays retenus.

L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale présentent des profils similaires pour les taux d'inactivité des 15-19 ans (environ 60%) durant la période 2010-2020. Pour les autres groupes d'âge, les taux d'inactivité de l'Afrique centrale affichent une valeur inférieure à ceux de l'Afrique de l'Ouest. Généralement, après l'âge de 25 ans, les taux d'inactivité sont deux fois moins importants en Afrique centrale qu'en Afrique de l'Ouest. Aussi, les taux d'inactivité observés au Cameroun sont inférieurs à ceux de la région centrale, dans presque toutes les catégories. En Afrique de l'Ouest, les taux sont uniquement inférieurs à ceux du Bénin chez les 15-19 ans alors que les taux régionaux sont supérieurs chez les 30-34 ans, au Bénin, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Seul le Sénégal affiche un taux d'inactivité des 30-34 ans plus grand que celui obtenu à l'échelle régionale.

Tableau 2.2
Taux d'inactivité (%) selon l'âge et le sexe (2010, 2015, 2020)

	Âge	2010			2015			2020		
		T	H	F	T	H	F	T	H	F
Bénin	15-19	71,6	73,2	70,0	73,0	74,5	71,5	73,5	74,9	72,1
	20-24	41,5	46,0	37,0	41,7	46,7	36,8	41,8	46,5	37,1
	25-29	16,0	12,1	20,0	15,7	12,8	18,7	15,8	12,8	18,7
	30-34	9,0	3,7	14,2	8,4	3,9	12,9	8,4	3,9	12,9
Burkina Faso	15-19	25,9	22,3	29,7	27,3	23,6	31,1	28,4	24,8	32,1
	20-24	16,9	10,6	23,2	17,0	11,1	23,1	17,5	11,6	23,5
	25-29	11,1	3,8	18,4	11,0	4,1	18,0	11,0	4,1	18,0
	30-34	8,6	1,6	15,5	8,3	1,7	15,0	8,3	1,7	15,0
Côte d'Ivoire	15-19	57,8	51,3	64,3	58,6	52,5	64,7	59,1	53,1	65,2
	20-24	38,4	23,2	53,7	37,8	22,7	53,2	37,3	22,2	52,7
	25-29	27,2	9,9	44,7	26,5	9,6	43,6	25,9	9,2	42,8
	30-34	22,9	5,1	41,0	22,4	5,0	39,9	21,9	5,0	39,0
Sénégal	15-19	65,2	56,3	74,1	65,0	56,8	73,4	65,7	57,5	74,0
	20-24	51,0	36,8	65,1	50,7	37,8	63,6	49,8	36,7	63,0
	25-29	38,6	22,3	54,1	37,2	22,6	51,4	36,2	21,6	50,8
	30-34	31,9	12,5	49,6	29,7	12,0	46,4	28,8	11,6	45,5
<i>Afrique de l'Ouest</i>	15-19	60,1	57,0	63,2	59,6	56,6	62,7	59,8	56,9	62,9
	20-24	48,4	42,6	54,2	46,4	40,7	52,1	45,6	39,7	51,7
	25-29	35,3	25,8	45,0	34,0	24,8	43,5	33,1	23,4	42,9
	30-34	27,3	14,7	39,8	25,8	13,7	38,0	24,8	12,6	37,3
Cameroun	15-19	49,0	47,7	50,4	50,9	49,6	52,3	51,3	49,9	52,7
	20-24	35,6	28,3	43,0	35,9	29,1	42,6	35,3	28,7	42,0
	25-29	15,5	7,0	24,0	15,4	7,6	23,1	15,3	7,5	23,1
	30-34	9,5	2,7	16,4	9,1	2,8	15,5	9,1	2,8	15,4
<i>Afrique centrale</i>	15-19	61,3	63,2	59,5	62,6	64,4	60,8	63,1	64,8	61,5
	20-24	37,5	36,9	38,3	37,6	37,5	37,9	37,3	36,6	38,0
	25-29	18,5	12,0	25,0	18,5	12,6	24,4	18,1	12,1	24,0
	30-34	12,5	5,7	19,2	12,1	5,7	18,6	12,0	5,6	18,3
AFRIQUE	15-19	59,3	56,4	62,2	59,0	56,2	61,9	58,8	56,0	61,7
	20-24	40,1	33,1	47,1	39,2	32,7	45,9	38,2	32,0	44,6
	25-29	26,3	14,2	38,4	25,8	14,4	37,2	24,8	13,9	35,8
	30-34	22,2	8,1	36,4	21,5	8,1	34,9	20,7	7,7	33,7
MONDE	15-19	68,2	63,1	73,6	70,0	65,2	75,1	69,7	65,1	74,7
	20-24	37,3	25,9	49,2	38,7	27,4	50,6	39,0	27,5	51,4
	25-29	23,5	7,6	40,0	23,3	7,9	39,3	23,5	8,0	40,0
	30-34	20,9	4,4	38,0	21,1	4,6	38,1	20,4	4,4	37,1

Au niveau continental, on remarque des taux d'inactivité chez les jeunes de 15 à 19 ans qui se situent à près de 60%. Le Bénin et le Sénégal ont des taux d'inactivité pour cette tranche d'âge qui excèdent la valeur continentale. Au regard des taux d'inactivité des 30-34 ans, sexes réunis, le Sénégal (environ 30%) présente des taux supérieurs à la valeur continentale (autour de 21%). Les valeurs des indicateurs au niveau mondial ressemblent à celles observées en Afrique, avec comme particularité, des taux nettement supérieurs chez les jeunes de 15 à 19 ans. Ce phénomène n'est donc assurément pas l'apanage du continent africain, l'inactivité sur le marché du travail chez les plus jeunes étant un phénomène répandu sur d'autres continents.

Le ratio emploi-population est un autre indicateur servant à mesurer le niveau d'intégration des jeunes au marché du travail (tableau 2.3). Ce ratio est défini ainsi : pourcentage de personnes pourvues d'un emploi parmi les personnes en âge de travailler. Tout comme les précédents indicateurs de cette section, rappelons qu'il s'agit d'un indicateur standardisé par l'OIT (harmonisation-modélisation des données par pays). Précisons également qu'un ratio emploi-population élevé n'est pas nécessairement une indication de la « bonne santé » socio-économique d'un pays. En effet, un ratio emploi-population élevé peut être associé à une incapacité à scolariser les jeunes dans un pays donné. De même, les emplois occupés par les jeunes ne sont pas tous d'une longue durée et/ou d'une qualité « suffisante ». Il convient ainsi d'user d'une certaine prudence dans l'interprétation des ratios emploi-population.

De 2010 à 2020, les ratios emploi-population des 15 à 24 ans évoluent peu. Tout genre confondu, le ratio le plus élevé se trouve au Burkina Faso (74,1%) en 2010. Dans cette même catégorie, le Sénégal propose le taux le plus faible (35,7%). Les autres pays se situent à un niveau intermédiaire : le Bénin (41,3%), la Côte d'Ivoire (43,9%) et le Cameroun (53,6%). Le Sénégal présente des ratios inférieurs à ceux de la région Ouest-africaine en considérant à la fois les hommes et les femmes. Toutefois, ces taux agrégés cachent une situation divergente selon le sexe, alors qu'au Sénégal, les taux masculins excèdent ceux de la région tandis que c'est l'inverse chez les femmes.

Tableau 2.3
Ratio emploi-population, 15-24 ans, selon le sexe (2010,2015, 2020)

	2010			2015			2020		
	T	H	F	T	H	F	T	H	F
(%)									
Bénin	41,3	38,7	43,8	40,7	37,7	43,6	40,5	37,6	43,3
Burkina Faso	74,1	77,6	70,4	73,5	77,1	69,8	72,9	76,5	69,2
Côte d'Ivoire	43,9	54,4	33,2	43,8	54,1	33,3	44,1	54,5	33,5
Sénégal	35,7	47,0	24,4	36,2	47,1	25,2	36,2	47,0	25,3
<i>Afrique de l'Ouest</i>	40,7	45,3	36,1	42,5	46,9	38,0	42,2	46,8	37,4
Cameroun	53,6	58,1	49,1	52,4	56,6	48,1	52,0	56,3	47,8
<i>Afrique centrale</i>	45,3	45,2	45,4	44,7	44,4	45,0	44,5	44,5	44,5
AFRIQUE	43,0	47,9	38,1	43,8	48,2	39,4	44,2	48,7	39,7
MONDE	41,2	48,6	33,5	40,0	47,1	32,5	39,4	46,7	31,7

Les ratios des jeunes hommes sont plus élevés que ceux des femmes, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Cameroun. Seul le Bénin se démarque des autres pays avec un ratio emploi-population supérieur chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans. Exception faite de l'Afrique centrale où le ratio des femmes est à peine supérieur à celui des hommes (voire égal en 2020), les autres agrégats géographiques (Afrique de l'Ouest, Afrique, Monde) montrent des ratios masculins supérieurs.

En Afrique centrale, le Cameroun présente des ratios plus élevés que ceux de son agrégat régional, dans toutes les catégories et toutes les années retenues dans l'analyse. Le ratio continental se situe entre celui de l'Afrique de l'Ouest et celui de l'Afrique centrale. Par exemple, en 2015, le ratio emploi-population en Afrique est de 43,8% contre 42,5% en Afrique de l'Ouest et 44,7% en Afrique centrale. Les ratios continentaux et mondiaux sont comparables bien que l'on observe des ratios emploi-population qui sont majorés chez les jeunes africaines.

L'OIT diffuse également des ratios emploi-population selon diverses catégories supplémentaires. C'est le cas, notamment, d'une ventilation selon le type de zone (urbaine ou rurale). Tel que mentionné au départ, dans ce cas particulier, il ne s'agit pas d'un indicateur standardisé (modélisé) par l'OIT. Les sources de données sont donc diverses et il est possible que les définitions, principalement quant à la notion de type de zone, ne soient pas toutes homogènes d'un pays à

un autre. Le tableau 2.4 permet tout de même de dresser un portrait de la situation selon ces zones pour quatre des cinq pays considérés, aucune donnée n'étant disponible pour la Côte d'Ivoire.

Tableau 2.4
Ratio emploi-population chez le groupe d'âge des 15 à 24 ans,
selon le sexe et la zone de résidence (années et sources diverses)

(%)	Rurale			Urbaine			Source	An
	T	H	F	T	H	F		
Bénin	21,4	16,8	26,9	14,2	10,7	18,0	Autre enquête auprès des ménages	2012
Burkina Faso	64,7	78,6	53,0	45,8	50,4	42,2	Enquête sur le travail des enfants	2006
Sénégal	47,2	64,8	33,1	35,9	45,1	27,6	Enquête sur le travail des enfants	2005
Cameroun	79,0	78,4	79,6	43,5	49,3	38,2	Autre enquête auprès des ménages	2007

Ainsi, le ratio emploi-population des 15 à 24 ans au niveau rural et urbain fait émerger de grandes disparités. À nouveau, au Bénin le ratio féminin est plus élevé que celui observé du côté masculin, et ce dans les deux milieux de vie. Également, les taux observés au Bénin sont plutôt faibles comparativement aux autres pays. Par exemple, dans les zones rurales, le ratio emploi-population des hommes est de 78,6% au Burkina Faso, de 78,5% au Cameroun et de 64,8% au Sénégal contre seulement 16,8% au Bénin. Toujours dans la zone rurale, en plus du Bénin, on remarque que le ratio emploi-population des femmes est supérieur à celui des hommes au Cameroun. La tendance est inversée au Sénégal où le ratio des hommes (64,8%) en zone rurale est deux fois plus élevé que celui des femmes (33%). La situation est semblable au Burkina Faso avec des taux respectifs de 78,6% chez les hommes comparativement à 53% chez les jeunes femmes. Ainsi, le Cameroun se distingue des autres pays avec des ratios élevés à la fois chez hommes et les femmes en milieu rural.

En milieu urbain, les ratios sont de moindre ampleur que ceux observés en milieu rural, que ce soit pour chacun des pays ou selon le sexe. Ainsi, l'insertion au marché de l'emploi semble relativement plus importante en milieu rural. Évidemment, comme nous l'avons mentionné précédemment, rien n'indique que ces emplois sont de longue durée ou qu'ils sont suffisamment bien rémunérés pour garantir un niveau de vie « acceptable ». Le Burkina Faso présente les taux

urbains supérieurs, suivit du Cameroun, du Sénégal, le Bénin fermant la marche. En fait, le Cameroun et le Burkina Faso forment le groupe de pays présentant les ratios emploi-population dominants.

En comparant ces résultats à ceux du tableau précédent, hormis les différences quant aux années, il semble que la situation au Bénin soit passablement différente selon l'analyse portant sur une enquête auprès des ménages en 2012 par rapport aux données modélisées pour les années 2010 et 2015. Pour les trois autres pays, bien que les enquêtes sources aient toutes été réalisées avant l'an 2010, globalement les résultats semblent davantage s'inscrire dans la foulée des données harmonisées présentées auparavant.

Les deux enquêtes citées au tableau 2.4 dans les cas du Bénin et du Cameroun, permettent également d'estimer le pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans qui sont « ni en emploi, ni aux études (NEET) » parmi l'ensemble des jeunes ayant le même profil sociodémographique (âge, sexe, type de zone). Les jeunes qui sont considérés ne pas être aux études sont ceux qui ne sont pas inscrits à l'école ou dans un programme formel de formation (formation professionnelle) pendant une période de référence spécifique (OIT). Dans le cas de cet indicateur (non présenté dans les tableaux), le taux général observé au Bénin (20%) en 2012 serait supérieur à celui mesuré au Cameroun (11%) en 2007. À nouveau, la situation au Cameroun semble se démarquer positivement, comme l'illustraient les ratios emploi-population. Dans les deux pays, les tendances au niveau du genre sont les mêmes, le taux de jeunes de 15 à 24 ans ni en emploi ni aux études étant plus élevé chez les femmes que chez les hommes (écart de 10 points de pourcentage). Au Bénin, le NEET serait quasi équivalent dans les zones rurales (20%) et les zones urbaines (19%) tandis qu'au Cameroun, la situation serait inversée et l'écart plus marqué avec un taux équivalent à 19% en ville comparativement à 6% à la campagne. L'indicateur NEET n'est malheureusement pas disponible pour les autres pays faisant l'objet de ce rapport.

La situation quant à l'intégration des jeunes au marché du travail, décrite en amont, nous amène à suggérer un classement sommaire des pays en ordre suivant : Burkina Faso, Cameroun, Bénin, Côte d'Ivoire et Sénégal. Le **Burkina Faso**

présente des taux de chômage (pour les 15-24 ans et les 25 ans et plus) et des taux d'inactivité pour tous les groupes d'âge parmi les plus faibles. Aussi, les ratios emploi-population dans ce pays comptent parmi les plus élevés. Le **Cameroun** se situe dans la moyenne au niveau des taux de chômage, mais dispose de taux d'inactivité plutôt faibles par rapport aux autres pays. Les ratios emploi-population y sont également élevés. Le **Bénin**, bien que disposant des taux de chômeurs les plus faibles, se situe dans des niveaux moins favorables que ceux des autres pays quant aux indicateurs restants (inactivité et ratio emploi-population). La **Côte d'Ivoire** et le **Sénégal** semblent présenter les situations les moins avantageuses quant à l'intégration au marché du travail des jeunes, analysée par le biais des indicateurs ci-dessus. La situation de la Côte d'Ivoire semble être un peu plus favorable que celle du Sénégal au regard des taux d'inactivité et des ratios emploi-population.

Conclusion

Le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les cinq pays que nous avons préalablement identifiés comme nouveaux bassins de populations francophones qui pourraient faire l'objet d'un intérêt plus marqué en matière d'immigration internationale francophone dans les années à venir³. Nous venons de voir que les résidents de ces pays présentent des profils socio-économiques variés en termes de parcours académique et en ce qui a trait à l'insertion sur le marché du travail, deux dimensions importantes. De façon générale, ces pays semblent d'abord performer un peu mieux en matière d'éducation que d'autres pays africains des sous-régions concernées. Concernant l'insertion sur le marché du travail, nous avons vu que les défis demeurent extrêmement grands dans les cinq pays. Les données sont évidemment sujettes à débats dans la mesure où il est très difficile de bien saisir les réalités du chômage (DIAL, 2007) ou encore de cerner le sous-emploi dans les pays d'Afrique subsaharienne (Marcoux, 2015). Ces problèmes sont encore plus importants pour les populations des villes et des grandes agglomérations, le secteur informel occupant une part considérable du marché du travail, notamment chez les jeunes (Marcoux et al., 2016).

Étant donné que les processus éducatifs et l'insertion sur le marché de l'emploi demeurent des trajectoires souvent intimement liées, du moins, à l'échelle individuelle, les portraits nationaux dégagés ne semblent pas nécessairement aller de pair. En effet, les classements sommaires effectués à la fin de chacune des sections montrent que les situations sont parfois divergentes.

³ Rappelons que le Cameroun présente ici un statut particulier compte tenu de son histoire. Actuellement membre du Commonwealth et de la Francophonie, ce pays compte deux régions dites anglophones qui représentent moins de 18% de la population totale du pays. Enfin, l'étude de nos collègues Patrice TANANG TCHOUALA et Hervé Joël EFON ETINZOH (2013) montrait que la capacité à lire et à écrire à la fois en anglais et en français étaient plus de deux fois plus importante chez les anglophones du Cameroun que chez les francophones.

Le phénomène d'inadéquation entre les filières de formation et les réalités du marché du travail africain est largement documenté. Ce que l'on nomme « la débrouille » - ou « système D » -, conduit justement les individus à tout faire pour obtenir des revenus dans des secteurs pour lesquels ils n'ont pas été spécifiquement formés... et de faire ainsi forcément diminuer le nombre et les proportions de chômeurs. On peut assurément croire qu'en l'état actuel, le marché du travail africain pourrait être très insatisfaisant pour de nombreux jeunes qui seront d'autant plus tentés par les projets migratoires comme le révélait une étude récente (Bréant, 2015). Une comparaison internationale indiquait que 46% des jeunes de 15-24 ans des pays d'Afrique subsaharienne souhaitent migrer à l'extérieur de leur pays de naissance en 2010, ce taux étant cinq fois celui que l'on retrouve en Inde où 9% des jeunes de 15-24 ans envisageaient quitter le pays (OCDE, 2012).

Si l'éducation et l'insertion sur le marché du travail demeurent des dimensions centrales du vécu des jeunes, d'autres réalités pourraient être prises en considération afin de dégager un portrait plus exhaustif. Au cours des dernières années, l'ODSEF a réalisé divers mandats auprès de la *Direction de l'éducation et de la Jeunesse* de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en vue de mieux documenter la situation des jeunes de l'espace francophone. Ainsi, dans le cadre de ces travaux, d'autres dimensions ont pu être partiellement abordées : santé, accès au numérique, engagement civique, etc. À partir de ces connaissances, l'ODSEF a participé à la création du « Tableau de bord dynamique de la jeunesse francophone (TBDJF)⁴» qui permet aux utilisateurs de générer leurs propres analyses de données liées à plusieurs dimensions du vécu des jeunes. Au-delà des résultats présentés ici, le TBDJF rend possible des comparaisons avec d'autres pays et d'autres espaces linguistiques. Disposant d'une plateforme numérique hébergée à même le *Centre de données* de l'ODSEF, ce système permet d'envisager des mises à jour et l'ajout de nouvelles dimensions, une tâche plus difficile à réaliser dans le cadre de l'édition d'un rapport

⁴ <http://www.tbdjf.fss.ulaval.ca/>

de recherche. Ainsi, le lecteur intéressé dispose d'un outil lui permettant d'approfondir les dimensions abordées ici et de découvrir d'autres aspects des réalités-jeunesse à l'échelle internationale.

Références bibliographiques

- BOURMPOULA, Evangelia, Steven KAPSOS, et Jean-Michel PASTEELS (2015). *ILO Labour Force Estimates and Projections: 1990-2050 (2015 Edition)*. Methodological description. ILO Department of Statistics, 49 p.
- BRÉANT, Hugo. (2015). *(Im)mobilité internationale : les inégalités au sein des catégories populaires face à la migration*, Lien social et Politiques, n° 74, 2015, pp. 37-56.
- DIAL (2007). *Youth and Labour Markets in Africa: A Literature Review*, Document de travail DIAL no 2007-02, 75 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2010). *Tableaux sur l'immigration permanente au Québec, 2005-2009*, Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, mars 2010, 48 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2016). *Tableaux sur l'immigration permanente au Québec, 2010-2015*, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, mai 2016, 49 p.
- IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA (2014). *Faits et chiffres. Profil des immigrants de langues officielles. Résidents permanents d'expression française*. Ottawa, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 47 p.
- MARCOUX, Richard, Abdoul E. OUÉDRAOGO, Marie-Ève HARTON et Laurent RICHARD (2016). *Rapport sur la situation des jeunes de l'espace francophone – 2016*, Paris, OIF- Direction de l'éducation et de la jeunesse, 76 p.
- MARCOUX, Richard et Laurent RICHARD (2015). *Mobilité étudiante internationale dans les pays de l'OIF et ailleurs*, conférence présentée lors du colloque « Flux migratoires et mobilités scientifiques dans l'espace francophone : vers un état des lieux », Université Laval, Québec, mars 2015.
- MARCOUX, Richard. (2015). *Le travail des enfants au Mali. Tentative de mesure et inégalités de genre*, Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale, numéro 2015/2, pp. 84-90.
- OCDE (2012). *Resserrer les liens avec les diasporas : Panorama des compétences des migrants*, Éditions OCDE.
- OUÉDRAOGO, Abdoul E., Marie-Ève HARTON et Richard MARCOUX (2014). *Portrait des jeunes de l'espace francophone 2014*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), 72 p.
- TANANG TCHOUALA, Pascal et Hervé J. EFON ETINZOH (2013). *Les dynamiques démographiques au Cameroun de 1960 à 2005*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, 100 p.
- UNDP (2016). *Human Development Report 2016*, New York, 290 p.

